



Edité le : 13/03/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

SERVICES REGIONAUX DE TOULOUSE
26-28 Parc club du Millénaire 1 025, rue Henri Becquerel CS
30001
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE24-33664	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2403-30819-1	N° Prélèvement :	00179810
Doc Adm Client :	ARS 2023		
N° Analyse :	00181217		
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance :	FORAGE DES COUSTETTES	Code PSV :	000000574
Localisation exacte :	SORTIE FORAGE		
Dept et commune :	30 BOUQUET		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1754589400	Y :	4,2717577500
UGE :	0030 - BOUQUET		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	AUPFAS	Type Analyse :	PFAS
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE BOUQUET MAIRIE DE BOUQUET 30580 BOUQUET	Motif du prélèvement :	E
Nom de l'installation :	FORAGE DES COUSTETTES	Type :	CAP
Prélèvement :	Prélevé le 05/03/2024 à 09h07 Réception au laboratoire le 05/03/2024 à 16h42 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000513
Traitement :	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 07/03/2024 à 10h03

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 13/03/2024

Identification échantillon : LSE2403-30819-1

Destinataire : AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

Doc Adm Client : ARS 2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	81TEAU	11.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25
pH sur le terrain	81PH	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés							
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Perfluorooctane sulfonate (calcul)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorohexanesulfonique (PFHxS)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	11PFAS	< 10	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	10	
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA),PFPeA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	11PFAS	< 1.0	ng/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET155	1.0	

11PFAS ANALYSE (PFOS) 20PFAS (ARS 11-2023)

81PH ANALYSE PH TERRAIN

81TEAU ANALYSE TEMPERATURE EAU TERRAIN

Edité le : 13/03/2024

Identification échantillon : LSE2403-30819-1

Destinataire : AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Marie FAURE
Responsable Adjointe de laboratoire

